

Osons un territoire inspirant

Le plan directeur de mobilité durable et active de Prévost



PARTICIPEZ À LA DÉMARCHE CONSULTATIVE!

La Ville de Prévost entame une démarche de planification visant à se doter d'un plan de mobilité durable et d'un nouveau plan d'urbanisme. Afin d'assurer le développement harmonieux de son territoire et de faire face à de nombreux défis de mobilité et de développement durable la Ville déterminera au cours des prochains mois ses orientations pour l'horizon 2035.

Pour plus d'informations : ville.prevast.qc.ca/territoire

VILLE DE PRÉVOST

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021



RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL

En vue des élections municipales qui auront lieu le 7 novembre prochain, plusieurs postes sont à combler. Les personnes intéressées doivent être disponibles lors du vote par anticipation et/ou lors de la journée du scrutin. Du personnel sera aussi requis pour la tenue de la commission de révision de la liste électorale au mois d'octobre. Les personnes retenues devront participer à une séance de formation rémunérée.

Dans le contexte de la pandémie actuelle, des dispositions garantissant le respect des recommandations et des consignes sanitaires seront mises en place afin que le personnel électoral travaille dans un environnement sécuritaire.

Pour plus d'informations et pour appliquer, visitez la page Élections de notre site.

CHANGEMENT D'ADRESSE, FAITES LE MAINTENANT!

Vous déménagez? Pensez à votre changement d'adresse!

La période des déménagements arrive à grands pas. À quelques mois des élections municipales, il est important de faire son changement d'adresse sans tarder. En effet, il faut être inscrit sur la liste électorale à l'adresse de son domicile pour pouvoir voter aux élections municipales de cet automne. Il faut aussi avoir au moins 18 ans et posséder la citoyenneté canadienne.

Si vous avez déménagé ou vous êtes en voie de le faire, nous vous invitons à faire rapidement votre changement d'adresse, ainsi qu'à encourager les personnes concernées dans votre entourage à le faire puisqu'il n'est pas possible de faire son changement d'adresse le jour des élections.

C'est plus simple avant la période électorale

Il est aussi plus simple de faire son changement d'adresse avant le début de la période électorale. Il suffit d'utiliser le Service québécois de changement d'adresse en ligne (<https://www.adresse.gouv.qc.ca>) ou par téléphone, au 1 888 ÉLECTION. Après le 1^{er} septembre, les électrices et les électeurs devront s'adresser à la Ville pour s'inscrire ou modifier leur inscription en vue des élections du 7 novembre.

Politique de la famille et des aînés

NOUS VOULONS VOUS ENTENDRE!

CONSULTATION EN COURS!

En répondant au sondage, vous courez la chance de gagner une des deux cartes prépayées de 500 \$.

Pour participer



Visitez le ville.prevast.qc.ca/politiquefamilieaines

VILLE DE Prévost

SOUTIEN FINANCIER Québec

INSCRIPTION AUX ALERTES CITOYENNES avis.ville.prevast.qc.ca

SUIVEZ-NOUS:




VILLE DE Prévost